



Conditions de travail : une priorité !!!

Force Ouvrière informe les agents que le Directeur a décidé la réorganisation de certains postes sur le QMAH, afin de tenir compte des besoins et spécificités de la structure en permettant un renforcement sécuritaire sur les étages surchargés.

Force Ouvrière a toujours dénoncé la surcharge de travail qui use le personnel et conduit à des conditions inacceptables.

La surpopulation du centre pénitentiaire de Fresnes avoisine les 200%. En laissant perdurer cette situation carcérale et en ne prenant aucune mesure pour alléger les tâches des surveillants dédiés aux étages, la santé du personnel et leur sécurité sont en danger !!!

Danger : Un seul surveillant responsable de la garde d'environ 120, 130, 140, voir 150 personnes détenues, dont pour certaines, atteintes de maladie mentale, de dépression ou d'anxiété.

La surcharge de travail, surmontée d'un manque de formation continue et d'un environnement insalubre, font que la responsabilité seule du personnel d'étage ne devrait pas être engagée lors d'un suicide, d'une évasion ou d'une agression !!! Hors, l'administration ne voit toujours qu'un seul coupable : l'agent !!!

Cette cadence infernale génère obligatoirement agressions, stress, insultes

Les conditions de travail deviennent de plus en plus dures, caractérisées par une sur-optimisation de la charge de travail et l'exigence d'une haute performance des agents, alors même qu'une surpopulation avoisinant les 200 % l'accompagne.

Ce management par le stress, bien qu'ayant pour objectif une meilleure performance, peut détruire les agents et les conduire à un état d'épuisement professionnel. Particulièrement quand ces choix deviennent trop intenses, trop durables.

Force ouvrière salue la prise de conscience du Directeur du Centre pénitentiaire de Fresnes mais ne manquera pas lors du prochain comité technique de signaler les incohérences de cette note de service sur la réorganisation des postes sur le QMAH.

Force Ouvrière salue le fait que les obligations de santé et de sécurité au travail redeviennent une priorité.

Force ouvrière exige des sanctions exemplaires pour les personnes détenues portant atteinte à l'intégrité physique des agents et des moyens de contrainte pour chaque déplacement.

Force ouvrière félicite la hiérarchie de la 1ère division et de la 3ème division pour tous les efforts consentis mais exige un changement des pratiques de management en 2ème division.

Force Ouvrière exige la mise en place de formations au stress et que les formations continues soient une priorité.